CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

3ème ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 13 mars 2018, 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Réjean Martel	Président
M. Benoît Lemieux	Trésorier (arr. 19 h 20)
Mme Céline Auclair	Secrétaire
M. Lothar Marzell	Administrateur
M. Philippe Petitclerc	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge-Laurentien
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Six citoyens sont présents.

18-03-01 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h 08. Il souhaite la bienvenue à tous les participants. Il demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-03-02	Adoption de l'ordre du jour	19 h 02
18-03-03	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 février 2018	19 h 05
18-03-04	Suivi du procès-verbal	19 h 08
18-03-05	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 15
18-03-06	Questions et commentaires du public	19 h 30
18-03-07	Dossiers du conseil de quartier • Dossier VDAAA • Dossier Qualité de l'air • Table concertation vélo • Revitalisation des berges de la rivière Lorette • AGA	19 h 45
18-03-08	Discussion sur le projet de prolongement de l'autoroute 40	20 h 30
18-03-09	Correspondance et trésorerie	21 h 00
18-03-10	Divers	21 h 05
18-03-11	Levée de l'assemblée	21 h 15

Réjean Martel, président

Aucun sujet n'est ajouté.

18-03-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CQA-18-CA-11

M. Lothar Marzell, appuyé par M. Philippe Petitclerc, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-03-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 FÉVRIER 2018

Résolution CQA-18-CA-12

Mme Céline Auclair, appuyée par M. Réjean Martel, propose l'adoption du procès-verbal du 13 février 2018.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-03-04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Pavillon d'accueil de la base de plein air de Sainte-Foy : M. Rémy Normand a fait savoir par Mme Priscilla Lafond qu'il y aura appel d'offres pour la construction du pavillon ce printemps 2018.

311 : Le service n'est pas en fonction le week-end. Un menu est cependant disponible pour offrir des informations. Aussi il est possible de remplir un formulaire en ligne pour signaler un événement ou autre.

18-03-05 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les deux conseillers municipaux sont absents ce soir.

18-03-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen aurait aimé féliciter M. Rémy Normand pour l'ajout d'un nouveau circuit d'autobus vers l'aéroport.

18-03-07 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Dossier VDAAA : Une réunion est à venir.

Dossier Qualité de l'air : Rien à signaler. Tout est très bien.

Table concertation vélo : Une réunion est à venir.

Revitalisation des berges de la rivière Lorette : L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) a approché le conseil de quartier pour connaître son intérêt à devenir partenaire pour un projet d'enquête de la rivière Lorette. Une demande de financement acheminée dans le cadre du Programme Interactions communautaires (PIC) du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 permettrait de mieux caractériser le territoire en ce qui a trait à la quantité et à la qualité de l'eau. Ainsi les riverains pourraient fournir des informations sur le territoire, le comportement de la rivière, les problématiques particulières observées, les pistes de solutions envisagées,… Le conseil de quartier se dit intéressé à soutenir le projet.

AGA : L'AGA aura lieu le 10 avril 2018. Pour tenir une courte conférence, on suggère le nom de Mme Gina Tremblay, représentante du potager *Légumes en rafale*, localisé au Lac-Saint-Charles. On s'informera s'il y a des coûts pour les honoraires professionnels; si ce n'est pas le cas, on souhaite offrir un montant symbolique à la dame.

Le rapport annuel 2017 du CQ a été envoyé aux membres pour commentaires. De son côté, le trésorier M. Benoît Lemieux a fait parvenir les états financiers 2017. Le tout sera envoyé à Mme Priscilla Lafond le 19 mars en matinée.

Résolution CQA-18-CA-13

Sur proposition de Mme Céline Auclair, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu d'autoriser une dépense maximale de 50 $ pour offrir café, jus et biscuits à l'AGA du 10 avril 2018.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-03-08 DISCUSSION SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 40

Le citoyen M. Alain Michard souhaite amorcer une réflexion concernant le projet de prolongement de l'autoroute 40. À l'aide d'une présentation PowerPoint, il relève qu'en 2013, le conseil de quartier de l'Aéroport s'était prononcé favorablement envers ce projet. Or, en 2017, celui-ci s'était montré moins favorable.

Rappelant la mission du CQ, son plan d'action, l'accomplissement de certains dossiers, M. Michard poursuit en citant l'exemple de la ville de Helsinki en Finlande, ville nordique comparable à Québec et qui s'est pourvue d'un réseau de transports impressionnant.

Des échanges s'ensuivent entre certains administrateurs et quelques citoyens entourant la place de l'automobile versus d'autres moyens de transport. Chose certaine, tous conviennent qu'il faut améliorer la circulation métropolitaine et chercher à diminuer le temps de transport.

La réflexion continue…

18-03-09 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance : Rien à signaler.

Trésorerie : Le solde bancaire au 28 février 2018 est de 1 916,40 $.

Résolution CQA-18-CA-14

Sur proposition de Mme Céline Auclair, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu de payer un montant de 80 $ à Mme Francine Lafrenière pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-03-10 DIVERS

Aucun sujet n'est suggéré.

18-03-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 20 h 38 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par Mme Francine Lafrenière.

Signé	***Signé***
Réjean Martel, président	Céline Auclair, secrétaire